

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
 des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
 REUNIES
 et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98		

1948, p. 25 ; 1951, p. 219). 13 juin 1954. T° de l'air à 1.350 m : 14°6, de l'eau : 13°2 (air extér. 15°3, midi, pluie). Faune habituelle : *Speotrechus Mayeti*, *Diaprysius Fagei*, *Ancyrophorus aureus*, *Nesticus eremita*, *Oritoniscus Virei septentrionalis*, et les deux seuls Diplopodes troglobies connus de l'Ardèche : *Galliocookia Fagei* (voir ci-dessus : Baume St-Arnaud. Déjà trouvé à la Coquelière par JEANNEL et coll.) ; *Stygioglomeris Dubosquii*, assez abondant. Ce dernier n'a été longtemps connu, dans l'Ardèche, que des grottes d'Ebbou et de Maïagar. Nous l'avons pris encore à la Baume St-Arnaud, aux grottes de Baumefort, de Josserand, de la Padelles, de l'Assiette et du Baumass. Dans le Gard il se trouve à la grotte de Tharaux ; TUZET, BONNET et DU CAILLAR (*Notes biosp.*, I, 1947, p. 62) le signalent de la grotte de St-Ferréol à St-Privat-de-Champclos : cette grotte est synonyme de celle du Serre de Barri (*Biosp.*, *énum.*, 3^{me} sér., n° 177 ; 5^{me} sér., n° 450), localité type de *S. provincialis* Bröl. et il conviendrait de vérifier la détermination de leur matériel, si toutefois la distinction entre ces deux espèces mérite d'être maintenue. Les mêmes auteurs le citent encore (*op. cit.*, p. 56) de la grotte de la Colombière à Montpellier.

Le terrain où s'ouvre l'aven de la Coquelière (ou mieux Courcalhère) a été acquis par la Société de Spéléologie et de Préhistoire du Gard et de l'Ardèche qui poursuit activement l'exploration de cette très intéressante cavité. Plus de 6.000 m de galeries ont été parcourues ; au torrent temporaire étudié anciennement par DE MALBOS, puis par MARTEL, DE JOLY, etc... il faut maintenant ajouter un cours pérenne sous-jacent, certainement très vaste et des plus mystérieux puisqu'il ne correspond à aucune résurgence connue. Un boyau voisin de l'entrée, dérivation fossile du cours souterrain, a livré des vestiges préhistoriques (MARTY et BOUQUET).

Erratum. Page 96, § 15 du précédent numéro, lire *Payzac* au lieu de *Payac*.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 21 janvier 1956.

HERBORISATION AUX ALENTOURS DU MONT DORE

par A. QUENEY

La station thermale du Mont Dore est située sur la Dordogne, rive droite, dans une vallée en forme d'U, fermée au sud par le massif du Sancy, 1886 m, limitée à l'est et à l'ouest par deux plateaux. Pour les renseignements géographiques, géologiques et touristiques, on pourra consulter le guide Michelin qui donne de bonnes indications sur la topographie, les sites remarquables, etc... Voici les renseignements qui concernent la partie botanique, tels qu'ils résultent des observations que j'ai faites du 20 au 23 août 1941 :

1°. LE SANCY : il ferme la vallée au sud du Mont Dore. La face nord est ravinée et les eaux de trois ravins principaux confluent pour donner naissance à la Dordogne. En explorant les pentes au voisinage du sommet on récoltera sur les bords des ruisselets :

Salix lapponum

S. phyllicifolia

Ranunculus aconitifolius

Caltha palustris

Trollius europaeus

Saxifraga cuneifolia

S. stellaris
S. rotundifolia

Aconitum napellus
Leontodon pyrenaicus

et dans les pelouses où abondent les graminées :

Anemone alpina var. *myrrhidifolia*
(encore quelques fleurs au 23 août)
Luzula Devauxi
Leontodon pyrenaicus (dominant)
Trifolium alpinum
Viola Sudetica
Serratula tinctoria

Phyteuma spicatum
Poa alpina
Festuca spadicea
Meum athamanticum
Geranium sylvaticum
Potentilla aurea
Narcissus pseudonarcissus

Un peu plus bas

Allium victorialis
Luzula spicata
Arnica montana
Gentiana lutea

Campanula linifolia
Phyteuma hemisphaericum
Euphorbia hiberna (rare).

On constatera un mélange d'espèces alpines et subalpines et même montagnardes et on notera la présence d'*Euphorbia hiberna*, considérée comme une espèce atlantique. Il est évident qu'à une autre époque que celle du milieu d'août on constaterait la présence d'autres espèces, de graminées notamment.

Actuellement l'accession du sommet du Sancy est rendue facile par un téléphérique qui, partant de la base, dépose les voyageurs à deux à trois cents mètres au-dessous du sommet.

2°. RAVIN D'ENFER. — Il faut le suivre en montant. Les pentes en sont couvertes de *Vaccinium Myrtillus* et on note quelques pieds de *V. uliginosus*. Taillis de Hêtres. Vers le haut, rochers à pic, colonnes basaltiques, et fond de ravin encombré de blocs sis aux bords du torrent. A droite et à gauche, végétation abondante, dont j'ai noté les espèces suivantes :

Adenostyles albifrons
A. alpina
Campanula glomerata
Aconitum Napellus
Arnica montana
Gentiana lutea
Geum montanum
Dianthus coesius
Luzula spicata
L. Devauxi
Geranium sylvaticum
Trollius europaeus
Peucedanum Ostruthium
Senecio Cacaliaster
S. adonidifolius
Saxifraga hypnoides
S. stellaris
Cerastium alpinum
Salix phylicifolia
S. Lapponum

Leucanthemum vulgare
(à grandes fleurs)
Hypericum quadrangulum
(abondant vers le bas)
Pedicularis foliosa
P. tuberosa
Polygonum bistorta
Rumex alpinus
Alchemilla alpina (var.)
Doronicum austriacum
Trifolium alpinum
Genista tinctoria var. *Delarbrei*
Biscutella loevigata
ssp. *Arvernensis*
Gentiana pneumonanthe
var. *latifolia*
Euphorbia minima
Rhinanthus minor
Conopodium denudatum
Cirsium erysithales

Trifolium nivale (var de *T. pratense*) remarquable par ses gros capitules, ses tiges et ses feuilles veloutées, et qu'on trouve près du bord de l'eau. A signaler un *Heracleum* sp., etc... Je n'ai probablement pas tout vu. Je noterai cependant encore un pied fleuri de *Primula elatior*, au pied du névé tout près de la glace. Evidemment cette espèce doit s'y trouver abondante au début de l'été. Ici encore, comme au sommet, mélange d'espèces alpines, subalpines, montagnardes et de plaine.

3°. PLATEAU DU CAPUCIN, à l'ouest. — Forêt de Hêtres, puis de Sapins et d'Épicéa. Les sapins sont envahis par un Lichen du genre *Evernia*. Dans le bois :

<i>Rubus fruticosus</i>	<i>Doronicum austriacum</i>
<i>Mulgedium Plumieri</i>	<i>Scilla Lilio-Hyacinthus</i> (en fruits),

cette dernière plante caractéristique de la forêt de hêtres.

4°. DÔME DU CAPUCIN et SALON :

<i>Juniperus nana</i>	<i>Sarothamnus scoparius</i>
<i>Genista pilosa</i>	<i>Calluna vulgaris</i>

et sur les pentes :

<i>Senecio adonidifolius</i>	<i>Calamagrostis arundinacea</i> (pentés ombragées et humides)
<i>Crepis grandiflora</i>	<i>Dianthus sylvaticus</i>
<i>Soyera montana</i>	<i>D. Monspessulanus</i>
<i>Campanula linifolia</i>	et hybrides de ces deux dernières espèces.
<i>Serratula tinctoria</i>	
<i>Leontodon Pyrenaicus</i>	

4°. CASCADE DE QUEYREUTH (à visiter), au N. E. du Mont Dore. Nappe magnifique s'écoulant sur un plan presque vertical de colonnes basaltiques. Voisinage très ombragé de Hêtres. On cueillera, abondantes :

<i>Balsamina impatiens</i>	<i>Stellaria nemorum</i>
<i>Pulmonaria (affinis ou longifolia)</i>	<i>Asperula odorata</i>
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	<i>Soyera paludosa</i>
<i>Carex sylvatica</i>	<i>Doronicum austriacum</i>
<i>Pteridium aquilinum</i>	

5°. ROUTE DE CLERMONT au sortir de la ville. C'est une promenade facile. On peut récolter au bord de la route, dans les haies et les buissons :

<i>Campanula rotundifolia</i>	<i>Stellaria nemorum</i>
<i>C. glomerata</i>	<i>Asperula odorata</i>
<i>C. trachelium</i>	<i>Soyera paludosa</i>
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	<i>Doronicum austriacum</i>
<i>Carex sylvatica</i>	<i>Rubus</i> sp.
<i>Pteridium aquilinum</i>	

6°. ROUTE DE BESSE et PLATEAU D'ANGLE à l'est. Le long de la route :

<i>Crepis succisaefolia</i>	<i>Phenopus muralis</i>
<i>C. grandiflora</i>	<i>Lactuca muralis</i>
<i>Centaurea nigra</i>	<i>Senecio Cacaliaster</i>
<i>C. pratensis</i>	<i>S. adonidifolius</i>
<i>Vicia Orobus</i>	<i>Pimpinella magna</i>
<i>Laserpitium latifolium</i>	<i>Dianthus sylvaticus</i>
var. <i>asperum</i>	<i>D. Monspessulanus</i>
<i>Prenanthes purpurea</i>	

et sur le plateau gazonné :

Viola Sudetica

Agrostis vulgaris

Stellaria graminea

Vulpia myuros

Silaus pratensis

Gentiana lutea

cette dernière plante faisant l'objet d'une sérieuse exploitation.

Dans les sagnes (marécages) :

Comarum palustre

Menyanthes trifoliata

Sedum villosum

Eriophorum angustifolium

Trifolium badium

Parnassia palustris

Pedicularis sylvatica

Veronica officinale

Si on ne dispose que d'une journée ou deux, on pourra négliger les stations de Queyreuth, route de Clermont, route de Besse qui n'offrent guère que des espèces très communes et s'appliquer surtout à l'étude du Sancy et des environs. La récolte sera fructueuse, mais quelque peu variable selon la saison.

En ce qui concerne la flore du Plateau Central, on pourra consulter : LUQUET : Thèse sur la Géographie botanique de l'Auvergne. 1926, et FRANCISQUE MOREL : Excursion en Auvergne. An. Soc. Bot. de Lyon, juillet 1886, sans préjudice d'autres travaux.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 11 février 1956.

CONSIDERATIONS SUR LA MORPHOLOGIE ET SUR LES AFFINITÉS D'UN BLASTOSPORÉ

par A. LOUBIÈRE.

Le genre *Alternaria* Nees, établi pour des Mucédinées simples, prend sa place parmi les Blastosporés, groupe individualisé par VUILLEMIN et caractérisé par des éléments disséminateurs ovoïdes ou globuleux nés par bourgeonnement du sommet ou du pourtour des filaments spécialisés du mycélium.

L'*Alternaria tenuis*, qui représente le type normal du genre, forme de petites taches d'un duvet noir sur les plantes sèches. Il est très vivace et croît sur les milieux usuels. Les cultures, d'abord blanchâtres, foncent par places, puis sont progressivement envahies par une coloration presque noire.

Le mycélium, examiné au microscope, est jaunâtre, septé, cutinisé, ramifié et enchevêtré. Les hyphes stériles sont généralement bosselées, d'un diamètre de 5 μ environ ; elles ont tendance à s'anastomoser. Les rameaux conidiophores insérés plus ou moins obliquement, sont à peu près rectilignes, cloisonnés, ordinairement simples et mesurent en moyenne 40-80 μ de long. Ils portent à leur extrémité distale une ou deux chaînettes de spores en forme de bouteille renflée à la base et s'effilant en un col au-dessus duquel se trouve insérée la partie élargie d'une autre spore ; de là cet aspect de filaments alternativement larges et étroits que présentent les plantes de ce genre.

Les spores, détachées, sont cloisonnées dans plusieurs directions, de manière à former un massif de cellules ; les segments terminaux n'ont